



Charte

JOUEURS - ENTRAINEURS/COACHS - PARENTS *du Royal Basket Union Liège*

Joueurs

Pour pouvoir participer aux entraînements et matchs d'une équipe du club, tout joueur doit être affilié à l'AWBB et en règle de cotisation. Le joueur affilié au club s'engage à respecter la présente charte.

Les engagements :

- Assister aux entraînements et aux matchs.
- Respecter les consignes et les choix de l'entraîneur.
- Arriver à l'heure aux horaires d'entraînements et de matchs fixés par mon entraîneur/coach.
- En cas d'empêchement, informer l'entraîneur ou le délégué de son absence par téléphone ou par mail.
- Porter obligatoirement des chaussures et vêtements dédiés à la pratique du basketball.
- Prendre soin du matériel mis à disposition.
- Aider à la préparation et au rangement du matériel.

Mais aussi, en tant que joueur :

J'essaie d'adopter une attitude irréprochable et je place l'équipe au-dessus de mes ambitions personnelles :

- J'ai une attitude positive avec mes coéquipiers et avec mes adversaires.
- L'arbitre a toujours raison, et moi je me concentre sur mes erreurs à améliorer.

Je viens au basket pour apprendre à jouer et progresser :

- Je progresse à mon rythme, les autres aussi. Je suis patient.
- Je m'applique pour gagner ma place (je suis ambitieux vis-à-vis de moi-même).



Charte

JOUEURS - ENTRAINEURS/COACHS - PARENTS

du Royal Basket Union Liège

Entraîneurs/Coachs

Lors de son engagement l'entraîneur accepte de s'occuper de l'équipe qui lui est attribuée sur la saison. Sa mission est de dispenser à ses joueurs les bases techniques nécessaires à la pratique du basketball et de les faire progresser individuellement et collectivement dans la pratique de ce sport.

Les engagements :

- S'engager à appliquer la charte et à la faire respecter par les joueurs
- Faire preuve d'une attitude et d'un comportement exemplaire tant sur le terrain qu'en dehors.
- S'assurer de sa présence aux entraînements et aux matchs de son équipe aux horaires fixés.
- Participer à l'organisation des matchs à domicile (responsable de salle, table de marque) ainsi qu'à l'extérieur (déplacement, marqueur).
- Participer aux réunions et aux formations proposées par le club.
- S'engager à échanger les informations relatives aux activités de son équipe par téléphone ou mail avec les dirigeants
- Prendre soin du matériel utilisé
- Garantir le bon déroulement de ses entraînements.

Mais aussi, en tant qu'entraîneur/coach :

Je m'approprie les démarches et les consignes techniques qui me sont communiquées par la direction technique du club.

Je répartirai globalement les temps de jeu afin que chaque enfant montrant un investissement suffisant puisse *s'épanouir* et *progresser*.



Charte

JOUEURS - ENTRAINEURS/COACHS - PARENTS *du Royal Basket Union Liège*

Les parents des enfants mineurs

Les engagements :

- **S'engager à accompagner régulièrement l'équipe dans laquelle joue son enfant et à en accepter l'organisation** (déplacements, buvette, feuille et table de match, tournois, ...) définie par le responsable d'équipe.
- Déposer son enfant à l'heure pour l'entraînement comme au match.
- Le transport des joueurs est assuré par les parents. En cas d'empêchement, il appartient au parent concerné de trouver un remplaçant.
- **Se comporter de manière exemplaire tant envers les joueurs, entraîneurs que vis à vis des adversaires et des arbitres contribuant ainsi à la bonne image du club.**

Mais aussi, en tant que parent :

Je prends connaissance et je respecte les objectifs et la démarche du club :

- Je participe à la réunion de présentation du club.
- Je m'adapte au club. Je peux demander un entretien pour échanger et faire des propositions.
- Je participe à l'accueil à l'espace de collation et au bon fonctionnement de l'équipe en répondant aux sollicitations.

Je permets à mon enfant de grandir et se développer :

- Je laisse mon enfant vivre sans moi quand il est au basket.
- Je laisse mon enfant progresser à son rythme.
- Je guide mon enfant pour qu'il profite de tous les bénéfices de l'expérience d'un sport collectif.
- Je veille à ce que mon enfant développe sa formation, à commencer par les convocations de table de marque et d'arbitrage.
- L'arbitre a toujours raison, et je peux également me former pour améliorer mes connaissances.
- J'apprends à mon enfant la valeur de son engagement auprès des coéquipiers.



Charte

JOUEURS - ENTRAINEURS/COACHS - PARENTS *du Royal Basket Union Liège*

Résolution des problèmes extra-sportifs

Il est rappelé aux parents que tout problème doit être réglé par l'entraîneur. Le cas échéant, l'information remontera auprès du comité sportif qui veillera à sa résolution.

Mesures disciplinaires

Objectifs visés par les sanctions

D'une manière générale, toute vie associative nécessite des règles et le respect de celles-ci. La présente charte sportive est destinée à les fixer, non sous la contrainte mais dans le cadre d'une discipline librement consentie par chacun des membres et sympathisants du RBUL. Les mesures disciplinaires qui seraient prises vis à vis d'un membre n'ont d'autre but que d'inciter celui-ci au respect de ces règles.

Comportement sur le terrain, sanction de l'entraîneur

Si, au cours d'un entraînement ou d'un match, un joueur affiche un comportement tel qu'il perturbe le bon déroulement de l'activité, son entraîneur peut le sanctionner. Dans ce cas, le joueur concerné comme les parents doivent accepter la décision. A ce stade, l'entraîneur est la seule habilité, de par ses responsabilités, à prendre des premières sanctions immédiates qui lui semble les plus appropriées. **En fonction de la gravité des faits et/ou de leur caractère répétitif, il revient au Comité du club d'envisager d'autres mesures disciplinaires à son égard.**